

# PLAN DE VENTE PROVISOIRE



**EN SCENE**

boulevard Pierre Landais  
35 500 Vitré

MAITRE D'OUVRAGE

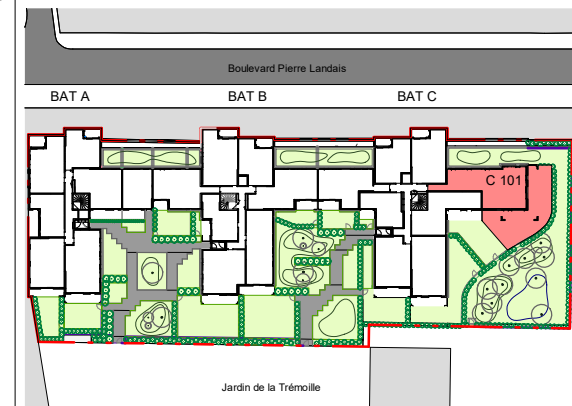
ARCHITECTE

**ARC PROMOTION ARMORIQUE**  
1, rue Genevieve de Gaulle - Antonioz  
CS 40832 - 35208 RENNES Cedex 2

**LEBUNETEL + ASSOCIES**  
1122 avenue du Pirée - Le Dôme -  
34000 Montpellier

groupe.arc@groupearc.fr  
T: 02 99 86 13 86

contact@lebunetel.eu  
T: 04 67 13 81 20



LOT N°	BATIMENT	APPARTEMENT	TYPE	NIVEAU
189	C	C101	T5	R+1

SURFACES HABITABLES	
Séjour/ Cuisine	31.22 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.68 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.08 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.06 m <sup>2</sup>
Chambre 4	9.02 m <sup>2</sup>
DGT.	6.62 m <sup>2</sup>
Entrée	10.20 m <sup>2</sup>
SdB	6.59 m <sup>2</sup>
SdE	4.47 m <sup>2</sup>
WC	1.07 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>99.01 m<sup>2</sup></b>
SURFACES ANNEXES	
Jardin à jouissance privative	75.69 m <sup>2</sup>
Terrasse	32.03 m <sup>2</sup>

- LEGENDE:**
- VR / VRE Volet roulant ou électrique
  - PFC Porte fenêtre coulissante
  - PF Porte fenêtre
  - F. Fenêtre
  - OB. Oscillo-battant
  - PL. Placard
  - All. Allège
  - All.V Allège vitrée
  - BEC Ballon eau chaude
  - CH Chaudière
  - TE Tableau électrique
  - GC Garde corps
  - HSP Hauteur sous poutre
  - HSFP Hauteur sous faux plafond
  - REF Emplacement réfrigérateur
  - LL Emplacement Lave-linge
  - LV Emplacement Lave-Vaisselle
  - 0.00/+0.02 Niveau intérieur / Niveau extérieur
  - Faux plafond / soffite : 2.20 m

**Nota:**  
En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif.  
Les surfaces et les côtes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension.  
Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés.  
Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques.  
La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobiliers (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitifs. Les surfaces des placards sont inclus dans les surfaces des pièces.

